

Charte éthique *ETOIL'CLOWN*

Adoptée à l'assemblée générale 10 octobre 2020

ETOIL'CLOWN est une association d'intérêt général qui pour accomplir ses missions auprès des personnes fragilisées, emploie des clowns hospitaliers professionnels et engagés. Elle a la profonde conviction que les établissements de soins sont des lieux de vie où il importe que l'imaginaire, la fantaisie et l'art trouvent toute leur place.

Toutes ses interventions sont couvertes par les dons, le mécénat et les subventions.

Elle fonctionne grâce à ses adhérent(e)s, administrateurs/trice(s) et bénévoles et peut employer des salarié(e)s pour effectuer des tâches précises (secrétariat, développement, prospection...).

Préambule

La charte éthique est un engagement moral entre l'association et les différents membres qui la constituent : adhérent(e)s, administrateurs/trices, bénévoles, salarié(e)s et clown(e)s hospitaliers (ci-après nommés les Membres), et qui la font fonctionner.

Elle les rassemble autour d'une vision commune associative et des valeurs morales partagées.

Chaque membre de l'association est donc signataire de cette charte éthique.

Nos valeurs fondamentales :

C'est ce qui nous anime au sein de l'association quelles que soient nos activités et que nous devons cultiver ensemble :

- L'accueil et le respect de toute personne
- La distribution de bonne humeur et de sourires
- La bienveillance et la responsabilité individuelle en toutes circonstances
- La communication et le respect de l'image
- L'engagement et le professionnalisme
- L'esprit de service et la solidarité
- La discrétion et l'honnêteté

Le respect de ces valeurs garantit à l'association d'agir en toute transparence et indépendance.

ARTICLE 1 – ACCUEIL ET RESPECT DE TOUTE PERSONNE

Etoil'Clown par l'intermédiaire de ses membres considère chaque personne, comme un autre identique porteur de la même humanité, de la même dignité : la diversité et la différence de ses membres font la force d'*Etoil'Clown*.

Les membres s'engagent à accueillir et respecter toute personne sans aucune discrimination ni harcèlement concernant notamment :

- Les origines ethniques, culturelles, sociales ou religieuses
- Les opinions politiques
- L'âge
- Le genre
- Le handicap
- La situation familiale
- Les préférences sexuelles

ARTICLE 2 - DISTRIBUTION DE BONNE HUMEUR ET DE SOURIRES

En interne à l'association, sur les stands de collecte ou d'animation, sur le terrain au service des enfants malades, des résident(e)s, des adultes fragilisés et de leurs familles...*Etoil'Clown* a pour mission essentielle de faire briller les yeux et de donner des sourires à toute personne rencontrée.

Chaque membre s'emploie à être un souriant ambassadeur tant dans ses attitudes que dans ses propos.

L'association attend de ses membres qu'ils travaillent ensemble (en interne comme en mission) avec dynamisme et de manière complémentaire. L'esprit d'équipe est une valeur pilier de notre identité.

ARTICLE 3 - BIENVEILLANCE ET RESPONSABILITE INDIVIDUELLE EN TOUTES CIRCONSTANCES

Parce que rechercher en chacun(e) ce qui fait sa valeur et lui faire confiance permet de libérer les énergies et les talents, nous nous engageons à pratiquer l'écoute et la bienveillance et sommes convaincus que nous sommes plus forts ensemble.

Individuellement et collectivement, nous nous efforçons de donner le meilleur de nous-mêmes, d'assumer pleinement nos choix et de participer activement à un développement responsable de l'association.

ARTICLE 4 – COMMUNICATION ET RESPECT DE L'IMAGE

Reflet de notre association et de ses valeurs, notre image de marque est véhiculée à travers nos missions et nos communications. Nous nous engageons à ce que nos actions de communication s'inscrivent dans un cadre responsable et exemplaire. Pour cela le respect du droit à l'image de nos membres, de nos donateurs et des personnes rencontrées est essentiel.

Tout membre de l'association s'engage à ne jamais diffuser ni images, ni vidéos, ou tout autre support relatif à *Etoil'Clown* sans un accord du conseil d'administration.

ARTICLE 5 - ENGAGEMENT ET PROFESSIONNALISME

Afin de mener à bien leurs missions, les membres doivent être animés d'un véritable engagement au service des personnes rencontrées ou accompagnées par l'association.

Chaque bénévole avant son investissement dans l'association est guidé par un membre expérimenté pour une formation et un accompagnement sur le terrain (stand de collecte, atelier maquillage ou paquets cadeaux).

Clown hospitalier étant un métier, reconnu au RNCP, tous les clowns de l'association sont des comédien(ne)s justifiant d'un parcours professionnel « clown accompagnateur de soins » et bénéficiant d'une formation continue et d'une supervision organisées par l'association.

Dans l'esprit de partage des expériences, *Etoil'Clown* souhaite également continuer à apporter sa contribution à l'évolution du métier de « comédien – clown en milieux de soins » au sein de la fédération nationale FFACH et aux côtés de ses pairs.

Chaque membre, salarié ou non, s'engage à cultiver ses compétences et les mettre au service de l'association pour mieux grandir ensemble.

ARTICLE 6 - ESPRIT DE SERVICE ET SOLIDARITE

L'association *Etoil'Clown* a la conviction que les interventions des clown(e)s hospitaliers contribuent à une meilleure qualité de vie pour la personne malade ou dépendante. Elle s'engage à inscrire son projet et toute son activité dans la recherche et la défense de l'intérêt général.

Tous les membres s'engagent à participer à la mission dans un esprit de service et affirment leur volonté d'être solidaires en toutes circonstances (économique, sanitaire, ...)

ARTICLE 7 - DISCRETION ET HONNETETE

Quelles que soient les responsabilités occupées, les membres s'engagent à faire preuve de loyauté envers l'association et à observer un devoir de discrétion, tant à l'égard de la personne accueillie que de l'établissement partenaire. Le membre ne peut, en aucun cas, dévoiler des informations personnelles, médicales ou stratégiques qu'il aurait acquises dans l'exercice de sa mission.

Le clown hospitalier dans l'exercice de ses fonctions est soumis au secret professionnel.

Tout membre s'engage à faire preuve de probité et de moralité en toutes circonstances et intervenir dans le strict respect des lois et des règlements.

Dans l'exercice de leurs compétences, les membres du conseil d'administration contribuent à la vie de l'association de façon bénévole, c'est-à-dire non rémunérée et s'interdisent de tirer un quelconque profit de leur appartenance à l'association. Les salarié(e)s ne peuvent tirer parti à titre personnel des activités économiques de l'association.

Dans l'objectif de protéger l'intégrité et la réputation d'*Etoil'Clown*, chaque membre en responsabilité ou en situation d'exemplarité, s'engage à fournir un extrait de casier judiciaire tous les 3 ans à la présidence de l'association, seule garante de la confidentialité des contenus.

L'association agit en toute indépendance de tout mouvement politique, syndical ou religieux. Dans cet esprit, lors de ses interventions, le membre, ne fera pas état de ses opinions personnelles.

Dans le cadre de ses statuts, *Etoil'Clown* garantit la transparence de ses actions et de l'utilisation de ses ressources.

Conclusion

La charte éthique expose nos principes et nos valeurs qui doivent guider chacune de nos actions et de nos engagements.

Elle ne prétend pas, dans le cadre des missions de chacun(e), apporter une réponse à toutes les questions de terrain.

Les clown(e)s, en personne « vraie, vivante et présente » apporteront le jeu, l'émotion et l'humanité dans les lieux de vie.

Les bénévoles disponibles et solidaires partageront joie et savoir faire lors des activités de l'association.

Les salarié(e)s et les administrateur(s)/trice(s), par leur engagement, assureront la cohésion du projet associatif.

Chaque membre en acceptant cette charte en devient le représentant des valeurs qu'elle véhicule et qui la constitue.